

LA REHABILITATION DES MINES ET CARRIERES A CIEL OUVERT

Résumé

Pour attirer l'investissement beaucoup de pays développent activement leur secteur minier. Les dommages environnementaux qui en résultent peuvent être importants. Ils le sont d'autant plus que la réglementation du pays est insuffisante. Par ailleurs les compagnies minières sont en compétition pour l'accès aux différents sites d'exploration et d'exploitation. Or l'affichage d'une attitude responsable vis-à-vis de l'environnement est un moyen pour les compagnies d'être crédibles et compétitives. La prise de conscience de la nécessité de la réhabilitation minière est récente. Beaucoup de sites sont encore abandonnés après l'exploitation. Pourtant, certaines compagnies, d'envergure internationale le plus souvent, adoptent de hauts standards environnementaux, financent des études d'impact, des recherches sur la réhabilitation et la restauration écologique. En effet, un site minier subit des stress importants sur les plans physique, chimique et biologique. Une bonne gestion de la réhabilitation peut atténuer et même résoudre ces problèmes. Il faut pour cela aménager le terrain de façon à limiter l'érosion et la compaction du sol, tirer rapidement profit des potentialités biologiques du sol de couverture, pallier les carences nutritives (par l'amendement, la fertilisation, la fixation biologique de l'azote et la mycorhization), réduire les toxicités métalliques, créer un microclimat favorable à la germination des plantes, et choisir des espèces adaptées. Ce choix prendra en compte les espèces pionnières et les espèces natives. Il portera aussi sur les associations d'espèces et leur succession à plus long terme. Il apparaît que, quel que soit le site, l'utilisation d'espèces fixatrices d'azote est bénéfique si ce n'est indispensable au succès de la réhabilitation.

Mots clés

Réhabilitation minière, revégétalisation, restauration écologique.

Christine Le Roux

Laboratoire des Symbioses Tropicales et Méditerranéennes

Cirad campus de Baillarguet TA A-82/J 34398 Montpellier cedex 5 France

tel: 04 67 59 37 83/ fax: 04 67 59 38 02

e-mail: christine.le_roux@cirad.fr

